

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 6 février 2012, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Madame Céline Landry et Messieurs Michel Breton, Vincent Blais, James Allan et Patrice Nadeau.

Absente : Madame Michelle Pageau

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2012-017 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2012-018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2012 ;
5. Adoption du règlement numéro 445 décrétant la rémunération et l'allocation des dépenses des élus municipaux ;
6. Abrogation du règlement numéro 382 relatif à l'imposition d'un droit supplétif en matière de mutation immobilière ;
7. Versement des subventions et autorisation de dépenses aux divers comités ;
8. Engagement du directeur du service incendie, assistants et garde-feu pour 2012 ;
9. Location du terrain de l'église catholique ;
10. Agrandissement du périmètre urbain ;
11. Héritage Kinnear's Mills ;
12. Héritage Kinnear's Mills ;
13. Correspondance ;
14. Comptes du mois ;
15. Période de questions ;
16. Divers; transport d'eau d'érable ;
17. Levée de la séance.

2012-019 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2012.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

2012-020 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2012

Sujet reporté à une séance subséquente.

2012-021 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 445 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DES DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX PORTANT LE NUMÉRO 445

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 445 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement n° 445 concernant la rémunération et l'allocation des dépenses des élus municipaux.

2012-022 ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 382 RELATIF À L'IMPOSITION D'UN DROIT SUPPLÉMENTAIRE EN MATIÈRE DE MUTATION IMMOBILIÈRE

Attendu qu'un avis de motion a été déposé à la séance du conseil municipal de Kinnear's Mills tenue le 9 janvier 2012.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'abroger le règlement numéro 382 relatif à l'imposition d'un droit supplémentaire en matière de mutation immobilière

2012-023 VERSEMENT DES SUBVENTIONS ET AUTORISATION DE DÉPENSES AUX DIVERS COMITÉS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement des subventions et les dépenses suivantes aux comités de la municipalité en 2012 :

- Une subvention de 8 368 \$ au Comité des loisirs.
- Une subvention de 1 675 \$ au Comité de la bibliothèque.
- Une subvention de 2 100 \$ au Comité d'embellissement.
- Une subvention de 4 000 \$ au Comité Héritage Kinnear's Mills.

2012-024 ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE, ASSISTANTS ET GARDE-FEU POUR 2012

Proposé par M. Patrice Nadeau et appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Roger Gosselin soit engagé à titre de directeur du service incendie et garde-feu pour l'année 2012 au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE M. Germain Payeur soit engagé à titre d'assistant du directeur, au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

QUE M. Yvon Payeur soit engagé à titre d'assistant – secteur Saint-Pierre-de-Broughton - au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE MM. Jérôme Fillion, Jean Bolduc et Dominic Boulet soient engagés à titre d'officiers au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE les salaires horaires du directeur du service incendie et ses deux assistants ainsi que des pompiers volontaires, autre que ceux déjà mentionnés, soient selon le salaire² horaire fixé par le conseil municipal

QUE les frais de déplacement occasionnés dans le cadre de leur fonction soient remboursés au taux de 0,43 \$ / Km.

QUE copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de St-Jacques-de-Leeds et de Saint-Pierre-de-Broughton.

² Un document renferme les salaires horaires des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

2012-025

LOCATION DU TERRAIN DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Attendu que la municipalité loue le terrain de l'église catholique pour les équipements suivants : gazebo, arbre publicitaire, chevreuil décoratif, panneaux publicitaires ;

Attendu qu'une entente a été signée le 24 mai 2011 pour la location du terrain au coût de 300 \$ renouvelable annuellement ;

Attendu que la municipalité s'occupe de l'aménagement paysager autour de l'église catholique à ses frais ;

Attendu que nous avons reçu une lettre datée du 5 janvier 2012 demandant à la municipalité de Kinnear's Mills, de payer un montant de 1 000 \$ pour le coût de location pour l'année 2012 ;

Attendu qu'aucune négociation n'a été entreprise durant l'année 2011 par le syndic de la Desserte Ste-Catherine-Labouré de Kinnear's Mills ;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de refuser cette demande et de payer la location pour l'année 2012 au coût de 300 \$.

2012-026

AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE URBAIN

M. Patrice Nadeau se retire pour ne pas être en conflit d'intérêt.

Attendu que nous avons reçu l'autorisation de la compagnie Rosaire Nadeau & Fils pour effectuer une demande auprès de la CPTAQ afin d'agrandir le périmètre urbain incluant le lot no. 4C du rang 4 ;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter cette offre et de débiter le processus pour une demande à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir l'exclusion de la zone agricole du lot no. 4C du rang 4.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

2012-027 HÉRITAGE KINNEAR'S MILLS

La Municipalité de Kinnear's Mills appuie le projet d'exposition multimédia Mémoires et racines présenté par Héritage Kinnear's Mills auprès du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine dans le cadre du programme Aide au projet.

La municipalité contribuera par un montant de 4000 \$ et mettra à la disposition d'Héritage Kinnear's Mills le matériel de bureau dont elle dispose et ses locaux pour fin de réunion..

ADOPTÉE

2012-028 HÉRITAGE KINNEAR'S MILLS

Par la présente, le conseil municipal appuie la demande d'aide financière d'Héritage Kinnear's Mills au montant de 12 000 \$ pour le projet d'une exposition multimédia intitulé « Mémoires et racines » dans le cadre du programme du Pacte Rural.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Lettre de remerciements de Thetford Masonic Lodge #88 pour la Guignolée 2011.
Demande de don annuel à Moisson Beauce.

2012-029 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	5 572,08
C0002165	Jean-Guy Pageau (Internet)	75,00
C0002166	Alain Legros (Internet)	75,00
C0002167	Paul Vachon (Internet)	75,00
C0002168	Robert Côté (Internet)	75,00
C0002169	Paule Gagné (Internet)	75,00
C0002170	Pierre Goulet (Internet)	75,00
C0002171	Noël Jacques (Internet)	75,00
C0002172	Michelle Labbe (Internet)	75,00
C0002173	Edith Loignon (Internet)	75,00
C0002174	Céline Routhier (Internet)	75,00
C0002175	Richard Bisson	23 143,48
C0002176	MRC des Appalaches	349,23
C0002177	Ville de Thetford Mines	351,00
C0002178	Petite Caisse	90,13
C0002179	Régie Intermunicipale région Thetford	602,58
C0002180	Gabsky Communication	62,03
C0002181	Association des directeurs ADMQ	436,91
C0002182	Imprimerie CCL	289,76
C0002183	Coop St-Jacques-de-Leeds	282,70
C0002184	Société Mutuelle de prévention inc.	287,44
C0002185	Paul Vachon	68,52

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

C0002186	Corporation informatique Bellechasse	2 351,24
C0002187	Entreprise Sanifer	1 458,24
C0002188	Numérique Technologique	3 207,11
C0002189	Fonds de l'information foncière	12,00
C0002190	Sur le chemin des Artisans	75,00
C0002191	Fonds des registres (Commissaire)	53,00
C0002192	Jean-Guy Pageau	68,80
C0002193	Sheila Allan (Tartan)	222,50
C0002194	Remboursement taxes payées en trop	407,41
C0002195	Postes Canada	212,42
C0002199	Revenu Canada DAS.	756,50
C0002200	Ministère du Revenu DAS	1 542,00
C000220	Imprimerie CCL	167,98
C000220	Mégaburo	277,95
C000220	Raymond Chabot, Grant, Thornton	1 149,75
C000220	Réseau Biblio	1 473,00
I0220101	Hydro Québec	316,47
I0220102	Hydro Québec	17,64
I0220103	Hydro Québec	37,55
I0220104	Hydro-Québec	975,38
I0220105	Bell Canada	300,02
	Total	47 369,82

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

Myriam Gouin dépose une pétition pour le service internet haute vitesse pour le rang Magwood et le 4^e rang.

Lucien Trépanier s'informe pour le règlement no. 382 relatif à l'imposition d'un droit supplétif en matière de mutation immobilière.

Richard Bisson : rang 13, fossé et autos stationnées

Carl Dubois : chiens errants.

DIVERS

EAU D'ÉRABLE

Monsieur le maire informe les citoyens qu'il y aura une rencontre avec le contrôle routier pour le transport d'eau d'érable dans la municipalité.

2012-030

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 50.

Paul Vachon, maire

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière